



ACCOMPAGNEMENT VAE

CONVERTISSEZ VOTRE EXPÉRIENCE
PROFESSIONNELLE EN UN DIPLÔME OFFICIEL AVEC
LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

LES OBJECTIFS

L'accompagnement VAE a pour objectif de permettre au candidat de valoriser son expérience professionnelle en vue d'obtenir la certification visée. À l'issue du parcours, il sera en mesure de :



Présenter son parcours professionnel et identifier les liens entre son expérience et le référentiel de la certification visée



Constituer un dossier de recevabilité complet et conforme aux exigences du certificateur



Rédiger un dossier de validation qui démontre l'acquisition des compétences du référentiel



Se présenter devant le jury et défendre son parcours avec pertinence

VOTRE PARCOURS VAE AVEC C&M



Étape 2 : Accompagnement dossier de recevabilité

4 Rendez-vous de faisabilité avec votre AAP

- Constitution de votre dossier de recevabilité avec votre architecte accompagnateur de parcours
- Vérification de la complétude et de la conformité du dossier de recevabilité
- Préparation au dépôt officiel auprès de l'organisme certificateur

 1 semaine maximum après l'étape 3

5 Recevabilité

Vous attendez le retour du certificateur et vous recevez un avis de recevabilité favorable ou non

 15 jours à 2 mois

Si votre dossier est défavorable, votre parcours se termine ici. Les inscriptions se font une fois par an.

Étape 3 : Rédaction dossier de validation

6 Affectation d'un consultant

Dès la réception de votre recevabilité il vous sera attribué un consultant pour vous accompagner

 1 semaine maximum

7 Accompagnement individuel

- Accompagnement personnalisé à la formalisation du dossier de validation avec séances de travail individuelles adaptées à votre profil
- Aide à l'explicitation de sa motivation : essentielle pour renforcer la cohérence du dossier de validation et convaincre le jury
- Aide à la compréhension de la méthodologie d'explicitation de l'expérience : nous vous guidons pour bien comprendre la méthodologie nécessaire pour mettre en valeur vos expériences
- Accompagnement méthodologique ciblé sur les activités identifiées comme prioritaires lors du cadrage initial
- Aide à l'explicitation de l'expérience pour chaque compétence : nous vous aidons à décrire et formuler, de manière claire et détaillée, vos compétences en lien avec les exigences du référentiel de la certification visée
- Aide à la constitution d'annexes : nous vous assistons dans l'identification, la rédaction et la compilation des annexes pertinentes pour appuyer votre dossier
- Validation de la version finalisée du dossier avant dépôt



4 mois et demi en moyenne

Étape 4 : Préparation à l'évaluation jury

8 Accompagnement individuel

- Simulations d'entretien jury avec examens à blanc suivis d'un débriefing pour identifier les points à approfondir
- Aide à la préparation orale devant le jury final : nous vous préparons pour l'entretien avec le jury VAE
- Mise en place d'actions correctives personnalisées suite aux simulations
- Échanges simulés pour vous familiariser avec les questions du jury

Après l'accompagnement

9 Dépôt du dossier auprès du certificateur

Une fois la rédaction du dossier de validation achevée, il sera déposé par votre consultant et votre architecte de parcours auprès du certificateur pour prévoir une date de jury.



Maximum à 6 mois après l'avis de recevabilité

10 Entretien avec le jury

Vous serez préparé à cet entretien grâce à une simulation et un debriefing individuel pour mettre toutes les chances de votre côté ! Le certificateur vous contactera dans un délai de 3 mois pour vous proposer des dates de jury



Date fixée par le certificateur

11 Rendez-vous à 6 mois

Vous ferez le point avec votre consultant sur votre satisfaction par rapport à la qualité de votre accompagnement et sur l'entretien avec le jury, s'il a eu lieu.



6 mois après le dépôt du dossier de validation

DOMAINES CONCERNÉS

Nous intervenons dans **tous les domaines professionnels**, avec un accompagnement sur de nombreux diplômes, tels que :

- CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE)
- Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)
- Diplôme d'État d'Aide-Soignant(e) (DEAS)
- Diplôme d'État de Moniteur Éducateur (DEME)
- Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES)

Nous couvrons également tous les métiers du médico-social : éducation, santé, social, petite enfance, handicap, accompagnement de la personne...

Pour tout autre **diplôme du RNCP**, nous analysons le projet et construisons un parcours sur mesure afin de mettre toutes les chances de réussite de votre côté.

PRÉREQUIS DU PARCOURS VAE

LES PRÉREQUIS POUR ACCÉDER À UNE VAE

Toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son statut ou son niveau d'études, peut accéder à la VAE en justifiant **d'au moins 1 an d'expérience** en lien direct avec la certification visée, exercée de manière continue ou non.

Cette expérience peut être professionnelle (salariée ou non), bénévole, volontaire, syndicale, mandat électoral ou sportive de haut niveau, mais exclut les périodes de formation initiale, continue, apprentissage ou stages (sauf exceptions pour les niveaux inférieurs au CAP/BEP).

AUTRES PRÉREQUIS

- Avoir une bonne maîtrise de la langue française
- Disposer d'un ordinateur avec micro et caméra pour un accompagnement en distanciel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

DURÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE

La durée de l'accompagnement VAE varie selon la formule choisie et peut atteindre **jusqu'à 27 heures**. Retrouvez tous les détails dans la section "Nos formules".

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'accompagnement VAE se réalise **à distance**, sous forme de **séances individuelles** avec un consultant expert de la VAE dédié tout au long de votre parcours. Sa mission est de vous aider à la rédaction du dossier de faisabilité, aux démarches administratives ainsi qu'à la rédaction du dossier de validation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'atteinte des objectifs de l'accompagnement VAE est évaluée **tout au long** de l'accompagnement via les productions réalisées (dossiers) et les simulations d'entretien, formalisées dans la fiche de suivi pédagogique signée à chaque séance.

FORMALISATION À L'ISSUE DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE

- Dossier de validation
- Avis de passage Jury

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

La VAE est régie par le Code du travail, notamment les articles L6411-1 à L6412-3, qui garantissent à toute personne le droit de faire reconnaître les acquis de son expérience professionnelle afin d'obtenir une certification, un diplôme ou un titre à finalité professionnelle.

- **Décret du 28 décembre 2023** : ce décret apporte des ajustements visant à faciliter l'accès à la VAE. Il introduit notamment des simplifications administratives et des adaptations pour les candidats ayant des parcours atypiques ou des besoins spécifiques.
- **Dispositions réglementaires** elles prévoient l'extension des critères d'éligibilité, la reconnaissance de nouvelles formes d'expérience professionnelle et un accompagnement renforcé des candidats tout au long du processus de VAE.
- **Accompagnement des candidats** : le décret prévoit la mise en place de structures d'accompagnement pour aider à la préparation du dossier de validation, avec un soutien particulier pour les personnes en situation de handicap.
- **Financement** : le cadre réglementaire inclut également des dispositions pour le financement de la VAE, avec des aides de l'État, des régions et des dispositifs proposés par les employeurs.

Ces mesures ont pour objectif de rendre la VAE plus accessible et de valoriser davantage l'expérience professionnelle dans le parcours de certification.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

MODALITÉS D'INSTRUCTION DU DOSSIER

Pour connaître les modalités d'instruction du dossier, veuillez consulter la section "Votre parcours VAE avec C&M".

FAISABILITÉ

L'entretien avec l'AAP a pour objectif de vérifier l'adéquation entre le référentiel de compétences du diplôme et vos besoins, contraintes et votre expérience professionnelle ou extra-professionnelle.

Le dossier est ensuite envoyé au certificateur qui statuera sur la faisabilité ou non du dossier.

CONTRAINTE ET EXIGENCES DE LA DÉMARCHE

Toute démarche entraîne une implication personnelle. En moyenne, il vous sera demandé entre 3 à 4h de travail par semaine, découpé comme suit :

- 1 à 2h de visio avec votre consultant VAE
- 1 à 2h de travail personnel pour la rédaction de votre dossier

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les personnes intéressées doivent remplir le formulaire présent sur notre site internet. Suite à cela, un conseiller pédagogique vous contactera sous **72 heures** afin de positionner un rendez-vous d'information, gratuit et obligatoire, qui permet le recueil et l'analyse de vos besoins, les contraintes de votre projet, la vérification des prérequis et la validation de votre inscription, le cas échéant.

L'inscription doit être effective **au minimum 14 jours ouvrés** avant le début de la prestation.

CHIFFRES CLÉS DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT VAE

Voici quelques chiffres sur l'accompagnement VAE :

- NA % de réussite globale
- NA % de satisfaction des clients
- NA/5 attribuée aux consultants VAE

NA = Aucun accompagnement VAE terminé.

Réussite globale = Nombre de certifiés/Nombre de présentations

NOS FORMULES

Le choix de la formule se fera au moment de la prise de rendez-vous d'information avec votre conseiller.

Toutes nos offres sont **100% éligibles au CPF**.



ESSENTIEL

Un accompagnement ciblé pour structurer votre dossier et réussir votre oral

1 200€

8h d'échanges avec un consultant individuel

STANDARD

Un parcours optimisé pour valoriser vos acquis et préparer sereinement votre soutenance

1 600€

10h d'échanges avec un consultant individuel

CONFORT

Un suivi renforcé pour valoriser votre expérience et maximiser vos chances de validation

2 000€

12h d'échanges avec un consultant individuel

INTENSIF

Un coaching intensif pour transformer votre parcours professionnel en certification reconnue

2 600€

15h d'échanges avec un consultant individuel

AVANCÉ

Un accompagnement expert pour une préparation complète et personnalisée à chaque étape

3 000€

17h d'échanges avec un consultant individuel

PREMIUM

Un accompagnement premium, alliant expertise et disponibilité pour une réussite assurée

3 500€

19h d'échanges avec un consultant individuel

ELITE

Un accompagnement intégral et illimité pour sublimer votre dossier et votre présentation

5 000€

27h d'échanges avec un consultant individuel



Pour toutes les formules, les frais de jury sont à la charge du candidat et seront à payer directement à l'organisme certificateur.

AUTRES FINANCEMENTS

D'autres financements complémentaires sont possibles, notamment :

- Votre employeur
- L'OPCO (Opérateur de Compétences)
- La Région
- France Travail (si vous êtes demandeur d'emploi)
- Transition Pro
- Fonds d'assurance formation

À PROPOS DE C&M



NOTRE VISION

Dans le contexte de professionnalisation des métiers en tension sur le marché de l'emploi, nous avons mis à contribution l'expertise de C&M en coordination avec des ingénieurs pédagogiques pour construire des modules de formation adaptés aux besoins des acteurs de ce secteur.

Ces cursus combinent systématiquement l'accès à des bases de connaissance sur des plateformes e-learning combiné le cas échéant à des modules distanciels mobilisant des experts métiers. Ces formations peuvent prévoir également des séances de classes virtuelles avec des d'application pratique.

Les équipes de C&M accompagnent les mutations technologiques et industrielles depuis plus de 25 ans en intégrant dans les parcours des intervenants spécialisés. Nos équipes interviennent aux côtés des apprenants tant pour le volet administratif initial que pour le cursus de formation allant jusqu'aux certifications éventuelles.

ACCESSIBILITÉ

L'ACCESSIBILITÉ, NOTRE ENGAGEMENT

Découvrez notre **politique handicap** et les moyens mis en place pour **garantir l'accessibilité** de nos formations. Il nous a toujours été primordial de pouvoir **offrir à chacun** la possibilité de se former dans les conditions les plus favorables.

UN APPRENTISSAGE ÉQUITABLE ET INCLUSIF

- **Format inclusif** : nos formations sont toutes digitalisées
- **Contenus de formation variés** : les formats varient (écrits, visuels, audios, vidéos, etc.)
- **Dispositifs d'accompagnement adaptés** : Soutien téléphonique renforcé avec nos conseillers pédagogiques

Notre référent handicap, l'interlocuteur dédié à toute personne en situation de handicap



- **Écoute et personnalisation** : Il écoute vos besoins spécifiques et apporte des solutions adaptées.
- **Coordination des acteurs** : Il garantit la fluidité de votre parcours de formation et votre transition vers l'emploi.



Joseph ABECASSIS



01 55 28 36 15

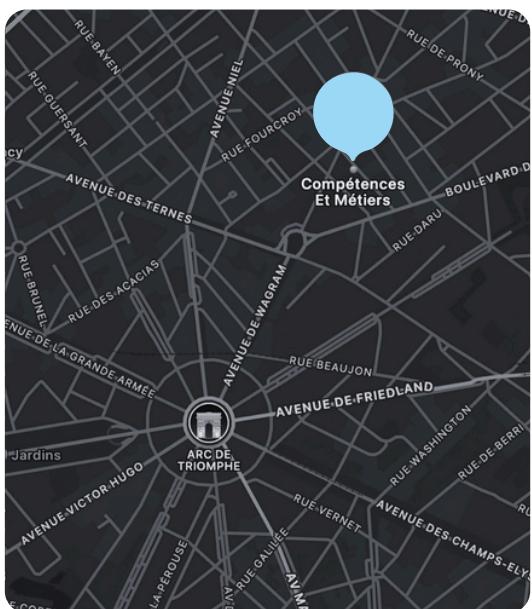


referent.handicap@competences-et-metiers.com

CONTACT

COMPÉTENCES ET MÉTIERS

- *E-mail* : contact@competences-et-metiers.com
- *Téléphone* : 01 55 28 36 15
- *Horaires* : Lundi-vendredi 9h30-18h30



ADRESSE

15 rue Théodule Ribot,
75017 Paris

TRANSPORTS

- 1** Métro ligne 1 - CDG Etoile
- 2** Métro ligne 2 - Courcelles
- 3** Métro ligne 3 - Wagram
- A** RER A - CDG Etoile Bus
- 30** ligne 30 - Courcelles Bus
- 31** ligne 84 - Courcelles Bus
- 84** ligne 31 - Ternes